

Bulletin municipal

Val-des-Sources

Édition juin 2023

DANS CE BULLETIN :

- Programmation estivale des loisirs à détacher et conserver
- Retour du marché public
- Spectacles à venir
- Un été en toute sécurité

Loisirs et Culture

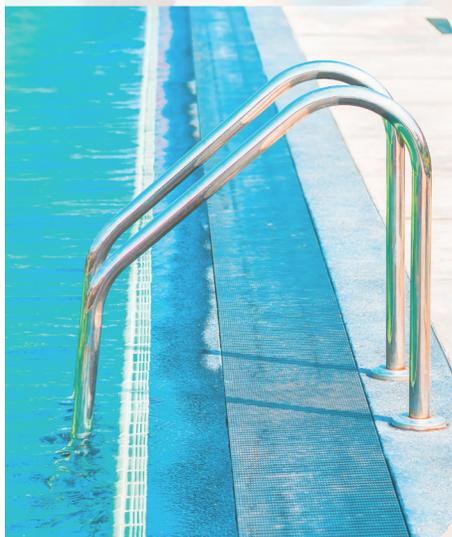
Inscription des cours de loisirs **Été 2023**

PÉRIODE D'INSCRIPTION

Pour les **RÉSIDENTS**, du 15 juin à 8 h au 27 juin à 20 h

Pour les **NON-RÉSIDENTS**, du 22 juin à 8 h au 27 juin à 20 h

- Inscription en ligne au www.valdessources.ca en cliquant sur Inscription loisirs. Paiement par carte de crédit seulement.
- Prévoyez créer votre compte en ligne sur Qidigo, la plateforme d'inscription, en vous rendant au www.valdessources.ca dans la section Cours et inscription. Pour du support technique, vous pouvez téléphoner au 819 300-0359.
- **Un nombre minimum d'inscription est requis. Même si le cours est complet, il est important de vous mettre sur la liste d'attente afin que nous puissions vous contacter si une place se libère ou si un autre groupe est créé.**
- Les horaires sont sujets à changement.



NATATION ENFANTS

OÙ: Piscine du parc Dollard **QUAND:** 5 juillet au 8 août (Pas de cours les 3 et 13 juillet)

LUNDI ET MERCREDI

NAGEUR 6

9 h à 9 h 45

80 \$

NAGEUR 2

9 h 45 à 10 h 15

75 \$

NAGEUR 1

10 h 15 à 10 h 45

75 \$

MARDI ET JEUDI

NAGEUR 5

8 h 30 à 9 h 15

80 \$

NAGEUR 4

9 h 15 à 10 h

80 \$

NAGEUR 3

10 h à 10 h 45

80 \$

Marché public

Les samedis de 10 h à 14 h
du 3 juin au 23 septembre

* Pas de marché le 5 août

Entre autres :

8 juillet : Party mousse et pique-nique familial

22 juillet : Gagne ton ciel

29 juillet : Journée Slackline

26 août : Épluchette de la rentrée

9 septembre : Fête Latino

NOUVEAUTÉ
Offre alimentaire
et animation tous
les samedis

Foire Brassicole à Ciel Ouvert

4 et 5 août à la Place de la Traversée

 Foire Brassicole à Ciel Ouvert

Mine Jeffrey en kayak

**INFORMATION
ET INSCRIPTION :**



Découvrez le puits minier
sous un angle jamais vu!

21, 24, 25 juin

1^{er}, 2 juillet



Vendredis au bord du pit

Vendredis 5 à 7 avec offre alimentaire

 @lesvendredisauborddupit

AUTOMNE 2023

22 SEPTEMBRE
30\$

MICHELLE DESROCHERS

HUMOUR - RODAGE

EN COLLABORATION AVEC
LA FONDATION DE L'ESCALE

20 OCTOBRE
30\$

MÉGAN BROUILLARD

HUMOUR

27 OCTOBRE
30\$

FRANCIS DEGRANPRÉ

CHANSON - NEW COUNTRY

17 NOVEMBRE
30\$

GUILLAUME PINEAULT

HUMOUR - RODAGE (2E PARTIE)

01 DÉCEMBRE
40\$

INGRID ST-PIERRE

CHANSON

ACHETEZ VOS BILLETS

WWW.VALDESSOURCES.CA

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

351, BOUL. ST-LUC

VAL-DES-SOURCES



PROGRAMMATION

ÉTÉ 2023

UN ÉTÉ ACTIF

VI ACTIVE EN PLEIN AIR

Les mercredis de 9 h à 10 h

Du 28 juin au 30 août

Place de la Traversée

En cas de pluie :

À la Mitaine

(à même le site)

ENTRAÎNEMENT

EN CIRCUITS

Les mardis de 18 h à 19 h

Du 4 juillet au 22 août

Place de la Traversée

En cas de pluie :

Annulé – Surveillez

la page Facebook

UN ÉTÉ TOUT EN CULTURE

HEURE DU CONTE EN PLEIN AIR

Dimanche à 10 h

11 juin – Les amis

2 juillet – Les vacances

13 août – Les îles et les pirates

Place de la Traversée

Avec Marilou Ferlandt (Madame Pissenlit)

SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUTES LES
ACTIVITÉS SONT GRATUITES ET SANS INSCRIPTION!

LES MIDIS TABATA

Les mercredis de 12 h à 13 h

en continu, vous vous

joignez au groupe à l'heure

que vous désirez.

Du 5 juillet au 23 août

Place de la Traversée

En cas de pluie :

Annulé – Surveillez la page

Facebook

LES MARCHES AVEC PITOU

Les lundis à 18 h 30

• 3 juillet • 24 juillet

• 14 août • 2 septembre

Départ dans la cour de l'aréna
(près du parc à chiens)

Pour bouger et rencontrer des gens
et des « pitous ». Les amis à quatre
pattes auront une petite gâterie à
mi-chemin. Nous marchons dans le
sentier vers St-Barnabé. Prévoyez de
l'eau pour vous et pour votre ami.

UN ÉTÉ AQUATIQUE

BAIN LIBRE

Tous les jours de 12 h à 17 h et de 18 h à 20 h

Piscine Dollard

Ouverture prévue la fin de semaine de la

Place de la Traversée

Avec Marilou Ferlandt (Madame Pissenlit)
En cas de pluie : À la bibliothèque municipale

SPECTACLE - LA DÉFERLANCE

Jeu de 6 juillet à 19 h 30
Place de la Traversée
Groupe de musique traditionnelle festive
En cas de pluie : À la bibliothèque municipale

CONCERTS CLASSIQUES EN PLEIN AIR

Les jeudis dès 18 h
27 juillet – Élisabeth Giroux (violoncelle)
10 août – Marc Angers (violon et guitare)
24 août – Isabeau Corriveau (harpe)
Place de la Traversée
Apportez votre chaise
En cas de pluie : À la Mitaine (à même le site)

CINÉ-PARC

Les vendredis soir dès le 16 juin
Aréna Connie-Dion
Programmation à venir

INFORMATION

culture@valdessources.ca
819 307-1549



Piscine Dollard

Ouverture prévue la fin de semaine de la
Fête nationale, surveillez notre page
Facebook.

PLACE PUBLIQUE TROIS-LACS (surveillance)

Tous les jours de 12 h à 16 h et de 17 h à 20 h

AQUAFORME POUR TOUS

Les lundis de 13 h à 14 h
Du 26 juin au 21 août
À la piscine du camping du camp musical
Nombre de personnes limité – Premiers
arrivés

PADDLEBOARD SUR LE LAC ET SUP YOGA

Plusieurs options :
sorties de groupe (jour/nuit),
initiation, randos dans la
rivière, couchers de soleil,
parent-enfant, etc.
Les inscriptions se font à la
semaine.
Les détails seront publiés sur
la page Facebook de la Ville
au fur et à mesure.
* Le coût varie selon le type
d'activité.

UN ÉTÉ FESTIF

PIQUE-NIQUE FAMILIAL + PARTY-MOUSSE

8 juillet de 11 h à 15 h

Place de la Traversée

Expérience de réalité virtuelle
(60 places maximum –
inscriptions obligatoires)
et autres surprises

SKATE SHOW ET INITIATION FAMILIALE

(Skate et trottinette)

15 juillet de 11 h à 15 h

Skate Park – 1^{re} Avenue

Initiation et démonstration
par des pros

Détails et inscription

819 300-0359
loisirs@valdessources.ca
www.valdessources.ca

Loisirs et Culture

Loisirs

BOÎTES À PARTY

Les boîtes à party sont de retour cette année pour profiter de l'été entre voisins! Trois quartiers chanceux recevront une fête de quartier clés en main pour festoyer et nouer des liens.

8 juillet • 12 août • 26 août



Autres informations

Tiques

Nos conseils de prévention contre les maladies transmises par les tiques

D'avril à novembre, assurez-vous de suivre nos conseils de prévention lors de vos sorties extérieures, principalement en forêt, dans les boisés, dans les hautes herbes, ou lors d'activités sur votre terrain (coupe de bois, jardinage...):

- Utiliser un chasse-moustiques contenant du DEET ou de l'icaridine;
- Porter des vêtements longs qui couvrent entièrement le corps;
- Privilégier la marche dans des sentiers dégagés et éviter de frôler la végétation;
- Au retour de l'activité, prendre une douche,
- Examiner votre corps et retirer les tiques trouvées le plus rapidement possible.

Notez que d'autres conseils de prévention et une foule d'informations sont disponibles sur santeestrie.qc.ca/tiques.

Les tiques peuvent aussi se retrouver sur votre terrain résidentiel! Nous vous conseillons donc de :

- Dégager les zones qui sont souvent fréquentées près de la maison;
- Retirer les couvertures de feuilles mortes, les broussailles et les mauvaises herbes sur le bord de la pelouse, autour des réserves de bois et du cabanon;
- Tondre la pelouse régulièrement;
- Éloigner les jeux et les carrés de sable des enfants du bord des terrains boisés et placer les sur une structure faite de copeaux de bois ou de paillis;
- Songer à installer des carreaux, du gravier ou des plantations en récipients sur les zones qui sont les plus près de la maison ou qui sont souvent fréquentées;
- Nettoyer et sceller les murs de pierre ou de ciment et les petites ouvertures du revêtement extérieur de votre maison;
- Éloigner les réserves de bois de chauffage et les mangeoires d'oiseaux loin de la maison.

Que faire en cas de piqûre?

Si une tique vous a piqué, il est très important de la retirer le plus rapidement possible à l'aide d'une pince fine. En effet, le risque de transmission des maladies par les tiques augmente avec la durée de l'attachement de la tique. N'oubliez d'examiner vos enfants et vos animaux de compagnie! Ceux-ci sont également susceptibles de se faire piquer par des tiques.

En cas de piqûre de tiques, la Direction de la santé publique recommande d'appeler Info-Santé au 8-1-1 afin de valider si vous êtes admissible au médicament pour prévenir la maladie de Lyme (aussi appelé prophylaxie). Ce médicament est efficace pour prévenir la maladie de Lyme, mais ne prévient pas l'anaplasmose. Vous pouvez vous procurer ce traitement préventif auprès de votre pharmacien ou de votre médecin.

Autres événements à venir

FÊTE NATIONALE

23 et 24 juin

Stationnement de l'aréna Connie-Dion

St Jean Baptiste Val Des Sources 2023

FESTIVAL GOURMAND

17 au 20 août

Parc Dollard

Festival des Gourmands de Val-des-Sources

Sécurité incendie

Foyer extérieur

Toute personne qui désire aménager un foyer extérieur sur sa propriété doit au préalable obtenir un permis de l'autorité compétente, en l'occurrence du directeur de l'Inspection. Une vérification de l'installation du foyer sera par la suite effectuée par le service de sécurité incendie.

QUI PEUT OBTENIR UN PERMIS?

Le permis peut être obtenu seulement par le propriétaire du lieu où la demande est faite.

OÙ OBTENIR LE PERMIS?

Service d'inspection
inspection@valdessoources.ca
819 300-0367

COÛT DU PERMIS?

0 \$

Règlementation en bref

- N'être allumé qu'entre 19 h et 23 h;
- Ne pas allumer ou ne pas maintenir allumé de feu si la vélocité du vent dépasse vingt (20) kilomètres/heure;
- Tout foyer doit être muni d'une cheminée dotée à son extrémité d'un pare-étincelles et n'excédant pas 180 cm;
- Le foyer doit être muni d'un fond et entouré de parois incombustibles (métal, brique, pierre, etc) d'une hauteur minimale de 45 cm;
- Il doit être localisé dans la cour arrière de la propriété et disposé de façon à empêcher toute émission d'étincelles, de fumée ou de suie pouvant incommoder le confort, la santé ou le bien-être du voisinage ou créer une nuisance évidente au voisinage;
- Une personne majeure et responsable doit se trouver, en tout temps, sur les lieux;
- Les moyens nécessaires à l'extinction du feu doivent être constamment disponibles à proximité du foyer;
- S'assurer que le feu est complètement éteint avant de quitter les lieux.

Allumage de feux en plein air

Que ce soit pour un feu en plein air lors d'une fête populaire ou bien un feu d'abattis, l'allumage de feux en plein air sur le territoire de Val-des-Sources est permis sous certaines conditions.

QUI PEUT OBTENIR UN PERMIS?

Le permis peut être obtenu seulement par le propriétaire du lieu où le feu sera fait.

OÙ OBTENIR LE PERMIS?

Service de sécurité incendie
prevention@valdessoources.ca
819 300-0351

COÛT DU PERMIS?

Feu lors d'une fête populaire : 50 \$
Feu d'abattis : 50 \$

Règlementation en bref

- N'être allumé qu'entre 7 h et 23 h, ou aux heures mentionnées dans le permis;
- Garder, en tout temps, sur les lieux du feu une personne majeure en charge;
- Ne pas utiliser de produits accélérant
- Avoir en tout temps sur les lieux l'équipement nécessaire afin de prévenir tout danger d'incendie;
- Ne pas allumer ou ne pas maintenir allumé tout feu si la vélocité du vent dépasse vingt (20) kilomètres/heure;
- Éteindre le feu lors d'une plainte de fumée incommodant le voisinage, ou lorsque requis par l'autorité compétente;
- S'assurer que le feu est complètement éteint avant de quitter les lieux.

Pour plus de détails et pour la réglementation complète

SÉCURITÉ INCENDIE DE VAL-DES-SOURCES

Téléphone : 819 300-0351 • Prévention : 819 300-0940
prevention@valdessoources.ca



Contact

NOS PLATEFORMES

Inscription via
notre site internet :



ÉCOCENTRE

171, rue Nicolet • 819 620-2526

ecocentre@valdessaources.ca

Horaire

Lundi, mercredi et samedi – 8 h à 11 h 30 et 13 h à 16 h

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Régie intermunicipale sanitaire des hameaux

131, rue Nicolet • 819 879-0010

BIBLIOTHÈQUE

351, boulevard St-Luc • 819 300-0937

Horaire :

Lundi 16 h – 19 h

Mardi 10 h – 13 h / 14 h – 17 h

Mercredi 16 h – 19 h

Jeudi 14 h – 17 h

Vendredi 13 h – 17 h

Samedi 9 h – 12 h

Dimanche 13 h – 16 h

HÔTEL DE VILLE

345, boulevard St-Luc • 819 879-7171

infovaldessaources@valdessaources.ca

INSPECTION ET PERMIS

inspection@valdessaources.ca • 819 300-0367

COMMUNICATION

communication@valdessaources.ca • 819 300-0933

LOISIRS

loisirs@valdessaources.ca • 819 300-0359

GARAGE MUNICIPAL

460, rue Binette • 819 300-0399

garage@valdessaources.ca

SÉCURITÉ INCENDIE

411, boulevard Industriel • 819 300-0351

dir.ssi@valdessaources.ca

Administration

VERSEMENTS POUR LE COMPTE DE TAXES 2023

3^e versement : 15 juin 2023

4^e versement : 1^{er} août 2023

5^e versement : 14 septembre 2023

6^e versement : 30 octobre 2023

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

3 juillet 2023

7 août 2023

11 septembre 2023

2 octobre 2023

6 novembre 2023

4 décembre 2023

18 décembre 2023 (adoption du budget)

Le conseil municipal tient ses séances ordinaires le premier lundi de chaque mois, à compter de 18 h 30, à la salle du conseil située au 124, rue Greenshields.

En plus d'être publique et ouverte à toute personne intéressée, chaque séance comporte une période de questions pendant laquelle les citoyens peuvent s'adresser aux membres du conseil.

Vous avez des questions, des commentaires
ou une requête pour nous?

Écrivez à infovaldessaources@valdessaources.ca

SURVEILLEZ LA PROCHAINE ÉDITION DU
BULLETIN MUNICIPAL QUI PARAITRA À L'AUTOMNE



Ce bulletin étant imprimé d'avance, il se peut que certains éléments soient sujet à changement.
L'information la plus à jour se retrouve sur notre site internet au valdessaources.ca